

**QUATRIEME RÉUNION ANNUELLE**  
**DU CONSORTIUM POUR LES INFRASTRUCTURES EN AFRIQUE (ICA)**  
**13 et 14 mars 2008, Tokyo**

**Relevé de Conclusions**  
**(Version finale)**

La quatrième réunion annuelle de haut niveau de l'ICA s'est tenue les 13 et 14 mars 2008 à Tokyo. Au début de la présidence japonaise du G8, la réunion a été hébergée par le Ministère des Affaires étrangères du Japon. Elle a été coprésidée par M. Mandla Gantsho, Vice-président chargé des infrastructures à la Banque africaine de développement et S.E. M. Nobutake Odano, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire pour la quatrième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD IV).

La réunion a enregistré la participation de hauts responsables des ministères et organismes bilatéraux des pays du G8 en charge des programmes d'infrastructures en Afrique, ainsi que des représentants d'institutions multilatérales, de la Chine, de l'Inde, des fonds Saoudines et des institutions africaines clés. La liste complète des participants figure à l'annexe 1 de la présente note.

S.E. M. Yasuhide Nakayama, vice-ministre des Affaires étrangères a souhaité la bienvenue aux participants. Dans son allocution de bienvenue, il rappelé le rôle essentiel que le Japon a joué dans le maintien du développement de l'Afrique à l'ordre du jour de la communauté internationale. Il a plaidé pour une relance de la croissance économique en Afrique par le développement des infrastructures, en insistant sur l'importance de plans partagés de développement des infrastructures régionales dans les domaines des transports et de l'énergie. Il a en outre expliqué que la réunion de l'ICA se tenait à un moment opportun et que ses messages seront pris en compte dans le processus TICAD IV et le Sommet du G8 prévu en juillet 2008 à Hokkaido Toyako. Prenant la parole par la même occasion, M. Bernard Zoba, Commissaire pour les infrastructures et l'énergie de l'Union africaine a encouragé l'ICA à continuer de jouer un rôle important dans le renforcement de la coordination de l'aide, en vue d'aider à corriger la situation qui fait que l'Afrique est « pénalisée par l'absence d'infrastructures ».

## **1. Financement**

En 2007, les engagements<sup>1</sup> financiers des membres de l'ICA en faveur des infrastructures en Afrique ont été estimés à quelque **10 milliards de dollars US**<sup>2</sup>, soit

<sup>1</sup> Les engagements comprennent l'APD et les prêts non concessionnels consentis à l'Afrique dans son ensemble par les organismes donateurs des membres de l'ICA et les banques de développement

<sup>2</sup> Une ventilation complète sera fournie dans le Rapport annuel 2007 de l'ICA

une augmentation de 20 pour cent par rapport au montant de 7,7 milliards de dollars US en 2006. Des institutions multilatérales, dont la Banque mondiale, la BAfD, la BEI et la CE ont globalement augmenté leur concours. À l'échelon bilatéral, il y a eu un accroissement considérable des financements octroyés par les États-Unis, la France et le Japon.

Pour l'avenir, les infrastructures continueront de recevoir un soutien financier accru et constant de la part des principales institutions multilatérales, du fait de la reconstitution réussie des fonds IDA 15, FAD 11 et FED 10. Le fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures lancé en 2007 reçoit déjà des annonces de contributions financières très importantes de la part d'un nombre croissant d'États membres de l'UE. Le fonds fiduciaire jouera un rôle clé dans la mobilisation de ressources supplémentaires pour des projets transfrontaliers d'infrastructures en Afrique.

Dans le cadre de l'intensification des efforts, les membres de L'ICA se sont engagés à renforcer leur collaboration et leur dialogue avec des acteurs non membres de l'ICA, dont la Chine, l'Inde, la Corée et les partenaires arabes. La Banque mondiale a un programme d'échange de personnel avec la China Exim Bank et explore, actuellement, les possibilités de cofinancement.

## **2. Appui actuel aux travaux d'analyse**

Les résultats intermédiaires de l'étude-diagnostic par pays sur les infrastructures en Afrique (AICD) ont été présentés, incluant les premiers bilans par secteur, les indicateurs de performance clés, les besoins en investissement et les dépenses d'équipement et d'entretien à l'échelon national.

La réunion a souligné l'importance de tenir compte des résultats de cette étude dans des travaux pratiques stratégiques tels que l'examen des dépenses publiques et les réformes sectorielles des pays.

La France a exprimé son intention d'apporter une contribution supplémentaire aux phases ultérieures de l'étude AICD. La BAfD poursuivra ses discussions avec l'équipe en charge de l'étude AICD sur les modalités pour assurer la pérennité des statistiques produites par l'étude.

En octobre 2007, il a été décidé de fusionner le Cadre stratégique à moyen et long terme (MLTSF) du NEPAD avec les plans directeurs de l'Union africaine. Avec le concours du Secrétariat du NEPAD et de la Banque Africaine de Développement, la Commission de l'Union africaine coordonne l'élaboration d'un cadre stratégique unique de développement des infrastructures en Afrique. Les parties prenantes sont déterminées à accélérer l'étude pour faire en sorte qu'elle garde toute sa pertinence stratégique pour l'Afrique et pour les bailleurs de fonds. La préparation du nouveau cadre sera aussi vaste que possible et tiendra compte des résultats de l'étude AICD, des plans directeurs sous-régionaux et des études-diagnostic existantes relatives à la croissance.

### **3. Renforcement de la collaboration autour des projets régionaux**

À la suite d'une réunion technique hébergée par la BEI en février 2007 au Luxembourg, sur le thème de la collaboration autour des projets régionaux, les membres de l'ICA ont convenu de ce qui suit :

- explorer la possibilité d'utiliser une approche par segment (cluster), avec des bailleurs de fonds chefs de file pour des projets régionaux/secteurs donnés ;
- explorer de nouvelles voies et moyens de mobiliser des ressources financières supplémentaires pour les PPTE et les États fragiles ;
- continuer à travailler ensemble à l'harmonisation des règles de passation des marchés et à la recherche de flexibilité pour les projets cofinancés ;
- multiplier les possibilités de cofinancement, en jouant un rôle plus important dans la promotion de la participation de la Chine, de l'Inde, des partenaires arabes et du secteur privé aux projets d'infrastructure régionaux. Cette participation est essentielle pour augmenter le volume de l'aide destinée aux infrastructures. De même, le partage d'information constitue un premier pas important dans cette direction.
- le Secrétariat de l'ICA renforcera ses fonctions de communication et d'analyse, par l'élaboration d'une plate-forme de collaboration sur son site web, en vue de faciliter, entre ses membres, le partage d'informations sur les projets. Pour chaque projet, les obstacles spécifiques seront soulignés.

Lors d'une réunion des parties prenantes africaines tenue à Tokyo juste avant la réunion de l'ICA, les participants se sont accordés sur une approche de hiérarchisation des projets régionaux. Cette approche devrait permettre d'acheminer les ressources vers des opérations de très bonne qualité mesurée à l'aune de leur impact sur le développement, et de leur alignement stratégique sur les objectifs régionaux et continentaux (programmes du NEPAD et plans spécifiques des REC). Les critères présentés couvrent les quatre secteurs : l'énergie, les transports, les TIC et l'eau. En tant que prochaine étape, il a été convenu de mettre sur pied un Groupe de travail comprenant des représentants de la Commission de l'UA, du Secrétariat du NEPAD, de la DBSA et de la BAfD, pour finaliser le travail en tenant compte des commentaires reçus des membres de l'ICA. Étant donné l'importance d'un tel travail, il a été décidé que le Groupe présente son rapport d'ici fin avril 2008, avant la prochaine réunion TICAD-IV.

Les membres de l'ICA se sont félicités des progrès réalisés par les parties prenantes africaines dans le processus de hiérarchisation des infrastructures depuis la réunion de Luxembourg. Les critères de hiérarchisation n'ont pas soulevé de commentaires. Ce processus aidera à choisir les projets à présenter pour être financés, en attendant le parachèvement du cadre stratégique unique pour le développement des infrastructures en Afrique.

#### **4. Crise énergétique en Afrique**

Il ressort des résultats préliminaires de l'étude AICD que les besoins en investissement dans les infrastructures en Afrique se chiffrent à quelque 38 milliards de dollars US par an pour les dix ans à venir, soit l'équivalent de 5,3 % du PIB. Près des deux tiers de ces besoins concernent le secteur de l'énergie.

Les opérateurs d'électricité de l'Afrique sont appelées à jouer un rôle essentiel dans la solution de la crise actuelle, bien que leur inefficacité reste un des principaux obstacles qui entravent le développement du secteur, avec le problème du recouvrement des coûts. Les projets ne peuvent pas être bien mis en œuvre, sans l'existence d'opérateurs efficaces. L'amélioration de la performance des opérateurs d'électricité du continent doit être perçue comme une priorité par les pouvoirs publics africains.

Les membres de l'ICA ont convenu de fournir leur appui à la BafD pour son étude sur la performance des opérateurs et l'identification de domaines d'intervention conjointe. En outre, les membres de l'ICA renforceront leur collaboration pour les projets énergétiques «transformationnels» tels que le projet INGA et mobiliseront des ressources supplémentaires pour la préparation des projets.

#### **5. Stimulation de la croissance économique par le développement de l'infrastructure**

Le Japon a présenté ses plans pour TICAD IV et le G8. L'accent sera mis sur la relance de la croissance économique en Afrique, par le développement des réseaux d'infrastructures susceptibles de jeter les bases du développement industriel, du commerce et de l'investissement.

Le Japon a invité les parties prenantes africaines à accélérer l'élaboration du plan stratégique à moyen et long terme de développement des infrastructures, qui hiérarchise les projets régionaux. Le plan devrait offrir aux pouvoirs publics un plan directeur leur permettant de développer, avec le concours des bailleurs de fonds et du secteur privé, des infrastructures régionales stratégiques ayant un impact maximal sur le commerce et la croissance économique.

Le Japon a présenté les résultats d'une enquête sur les projets en cours dans les corridors routiers, en soulignant les sections manquantes et les domaines de collaboration, ainsi que les défis à relever pour développer les réseaux électriques régionaux. Les membres de l'ICA ont reconnu l'importance de la collaboration des bailleurs autour de projets concrets. Le Secrétariat de l'ICA poursuivra le travail de maillage des bailleurs de fonds concernant les corridors routiers et les réseaux énergétiques déjà entamé par le Japon, et fournira des notes d'information périodiques sur les «sections manquantes», en tenant compte des priorités africaines. Le Japon s'est dit disposé à partager des modèles de développement des infrastructures transfrontalières qui ont réussi en Asie.

## **6. Gestion des ressources en eau transfrontalières**

Reconnaissant l'importance d'une gestion équitable et durable des ressources en eau en Afrique à l'échelon des bassins, la réunion a engagé une discussion spécifique à ce sujet sous la houlette des spécialistes de l'eau de la Banque mondiale, de la Facilité africaine de l'eau et du Réseau africain des organisations de bassins de fleuve et de lac. Les principaux messages de cette séance englobent ce qui suit :

- La réalisation de la sécurité de l'eau en Afrique, avec la forte variabilité de ses régimes hydrologiques, nécessite des petites et grandes infrastructures de stockage de l'eau et des institutions efficaces. Les projets du secteur de l'eau restent défavorisés dans bon nombre de pays africains, et il est nécessaire et urgent des les dissocier des cycles politiques nationaux.
- les capacités de stockage des eaux de surface et des eaux souterraines doivent être considérablement accrues. Des approches de partage des avantages pour les projets régionaux multi-usages, y compris dans les domaines sociaux et environnementaux, sont des outils nécessaires pour une planification de l'investissement et une prise de décisions réalistes.
- L'existence d'organisations efficaces de bassins de fleuve et de lac est un préalable pour accélérer l'investissement dans les infrastructures transfrontalières. Bon nombre de pays africains collaborent dans ce domaine. À ce jour, seules la CEDEAO et la SADC ont réussi à développer des organisations efficaces de bassin fluvial, même si l'Initiative du Bassin du Nil (NBI) fonctionne bien.
- Il y a un manque de projets bien préparés et prêts à être financés dans le secteur de l'eau. Les grands projets du secteur sont très complexes et passent par une longue période de gestation. Ils coûtent cher et les résultats ne sont pas immédiats. Les partenaires africains devraient mettre en commun leurs ressources pour élaborer de tels projets, tandis que le mécanisme de financement de la préparation de projets d'infrastructure (IPPF-NEPAD) devrait accroître la part des projets du secteur de l'eau dans son portefeuille.
- La Facilité africaine de l'eau devrait continuer à aider le Conseil des ministres africains de l'eau (AMCOW) à mobiliser le soutien politique, en publiant davantage d'informations sur les résultats tangibles des investissements.
- Les membres de l'ICA doivent vivement promouvoir le développement de l'infrastructure du secteur de l'eau, en vue de combler l'écart causé par plusieurs années de faibles investissements. Le Secrétariat organisera une réunion technique vers fin 2008 pour se pencher sur tous les aspects de la participation du secteur privé au développement du secteur de l'eau.

## **7. Partenariats public – privé (PPP)**

L'absence de financement privé n'est pas toujours le seul problème – le niveau de participation du secteur privé est étroitement lié à la stabilité politique et économique, la gouvernance, le climat d'investissement et la capacité de gestion technique en matière d'élaboration de projets bien structurés.

Les particuliers sont prêts à payer pour des services d'infrastructure de qualité. Il est donc essentiel de trouver des solutions d'autofinancement en pratiquant des tarifs justes et en assurant leur recouvrement.

Les membres de l'ICA continueront de promouvoir, auprès des hauts responsables africains, la participation accrue du secteur privé. À cet égard, les membres travailleront avec le Trésor américain pour organiser une réunion de haut niveau sur les PPP vers fin 2008. Le groupe cible sera les ministres africains des Finances et les principaux décideurs.

Les pouvoirs publics africains désireux d'accroître la participation du secteur privé doivent renforcer leurs capacités techniques et leur soutien financier, en vue de structurer et négocier de bons projets. Les membres de l'ICA augmenteront leur appui dans ce domaine et aideront à promouvoir la multiplication des concessions de reprise d'activité.

Le Secrétariat sollicitera l'appui des membres pour diffuser le guide de l'utilisateur pour les PPP.

## **8. Renforcement des capacités des REC**

Le Rapport final sur le renforcement des capacités des REC a été distribué aux membres. Le rapport a mis l'accent sur l'importance de soutenir un renforcement des capacités axé sur la demande. La facilité de renforcement des capacités est déjà incorporée dans le mécanisme de financement de la préparation des projets d'infrastructure (IPPF) géré par la BAfD. Cet exercice va bientôt être lancé sur un financement initial de l'Allemagne et d'autres financements attendus de la part des membres de l'ICA. Les membres ont réaffirmé que l'initiative devrait servir à fournir un appui, en réponse à des rôles et responsabilités bien définies, et des plans de développement de l'infrastructure bien préparés de la part de REC, des réseaux électriques régionaux et des organisations de gestion des bassins fluviaux.

## **9. Groupe de travail des Nations Unies pour les OMD en Afrique**

Dans le cadre de l'initiative du Secrétaire général des Nations Unies visant à recentrer l'attention sur la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD), la BAfD, la CE, la Banque mondiale et le Secrétariat de l'ICA continueront d'appuyer les travaux du Groupe de travail thématique sur les infrastructures et la facilitation des changes. Une réunion de haut niveau sur les OMD sera convoquée par le Secrétaire général et le Président de l'Assemblée générale de l'ONU en septembre 2008.

Le Secrétariat de l'ICA aura besoin de ressources supplémentaires, afin d'être à même de suivre efficacement les engagements financiers en faveur du secteur des infrastructures en Afrique et de mesurer, parallèlement, les résultats de tels investissements et les progrès accomplis vers la réalisation des OMD.

## **10. Plan de travail de l'ICA pour 2008**

Les plan de travail et budget de l'ICA pour 2008 ont été circulés pour commentaires. Les membres ont été invités à prendre note de l'augmentation de la charge de travail du Secrétariat et de fournir un niveau approprié d'aide financière ou en nature. La France a préconisé l'élaboration d'un plan stratégique de 3 à 5 ans pour le Secrétariat. L'USAID a promis 100 000 dollars EU pour l'organisation de la réunion sur les PPP dans le secteur de l'eau.

## **11. Messages clés dans le domaine de l'infrastructure à la TICAD IV**

- - L'Afrique a enregistré certaines évolutions positives qui ont conduit à une croissance économique durable sur le continent, ce qui est de bon augure pour le développement des infrastructures. Une forte demande mondiale de produits de base, des flux accrus de capitaux vers l'Afrique, l'allègement de la dette et le retour de la paix et de la stabilité dans plusieurs pays du continent y ont contribué.
  - Pour soutenir la croissance économique prometteuse, les pays africains ont besoin de créer un climat d'investissement sain, d'encourager l'innovation et de construire de solides infrastructures régionales qui, à l'heure tour, contribueront à l'intégration régionale.
  - Les engagements de 2007 par les membres de l'ICA en faveur des infrastructures en Afrique sont estimés à près de 10 milliards de dollars US, soit une augmentation de 20 % par rapport au montant de 7,7 milliards de dollars US en 2006. ICA continuera d'appuyer le secteur des infrastructures, compte tenu des besoins de l'Afrique.
  - Les membres de l'ICA ont salué l'accent que le Japon a mis sur les plans de la TICAD et du G8, en vue de stimuler la croissance économique en Afrique par le développement des infrastructures et, en particulier, la priorité accordée aux réseaux électriques régionaux et à l'approche intégrée de développement des corridors routiers comportant des mesures de facilitation du transit et du commerce.
  - Le secteur de l'énergie en Afrique continuera d'absorber une bonne part des investissements dans les infrastructures dans un avenir proche. S'assurer de l'efficacité des réseaux existants et faire cheminer les opérateurs d'électricité sur le chemin de la rentabilité sont des facteurs importants, qui permettront d'atténuer la crise actuelle.
  - Les gouvernements africains doivent agir dès maintenant pour éviter une «future crise de l'eau». La sécurité de l'eau continuera d'être une question pressante, avec la variabilité croissante et la répartition inégale de la pluviométrie. Une toute première priorité doit être accordée aux investissements dans le secteur de l'eau. L'existence d'institutions fortes est également nécessaire.
  - Les pouvoirs publics africains doivent élaborer des plans d'activité agressifs, en vue de combler le déficit de financement des infrastructures

et de réaliser les OMD. La mobilisation de ressources supplémentaires auprès du secteur privé et des marchés des capitaux, et la participation de la Chine, de l'Inde, de la Corée et des partenaires arabes et autres sources émergentes sont des éléments importants. Les membres de l'ICA sont appelés à jouer un rôle clé dans l'aide à fournir aux pouvoirs publics africains.

- La mobilisation de ressources supplémentaires en faveur du secteur des infrastructures devrait être accompagnée d'une attention suffisante à accorder à la durabilité à long terme des investissements.

## **12. Lieu et date de la prochaine réunion**

La prochaine réunion annuelle du Consortium est provisoirement fixée au début de 2009. La date et le lieu seront confirmés par le Secrétariat.



## 4E RÉUNION ANNUELLE DE L'ICA

13-14 mars 2008, Tokyo  
LISTE FINALE DES  
PARTICIPANTS

### Annexe 1

1	Dr. Bernard Zoba	Commission de l'Union africaine	Commissaire, infrastructure et énergie
2	Aboubakari Baba Moussa	Commission de l'Union africaine	Directeur, infrastructure et énergie
3	Diaby Mustapha Mamy	Commission de l'Union africaine	Expert principal TIC
4	Dr. Maurice Niaty-Mouamba	Commission de l'Union africaine	Consultant en transports
5	Paul Baloyi	Banque de développement de l'Afrique australe (DBSA)	Président-directeur général
6	Admassu Tadesse	Banque de développement de l'Afrique australe (DBSA)	Directeur : Secteur privé et finance internationale
7	Frank Blackmore	KPMG - Afrique du Sud	Chef, Services financiers, gestion du risque financier
8	H.E. Ben Ngubane	République d'Afrique du Sud	Ambassadeur au Japon
9	Ghulam Asmal	République d'Afrique du Sud	Directeur, chargé SADC, Ministère des Affaires étrangères
10	Reginald Tekateka	République d'Afrique du Sud	Conseiller spécialiste - Direction relations internationales eau & forêt (DWAF)
11	Sabelo Gwala	République d'Afrique du Sud	Directeur adjoint, chargé NEPAD (Infrastructure), Ministère des Affaires étrangères
12	Viresh Vallabhbai	République d'Afrique du Sud	Directeur adjoint, chargé NEPAD (Infrastructure), Ministère des Affaires étrangères
13	Alejandro Montalban	Commission européenne	Chef d'équipe - Infrastructure, commerce et intégration régionale
14	Nigel Hall	Banque européenne d'investissement	Direction des projets, Sydney Office
15	Alexis Bonnel	France- AFD	Chef, Division infrastructure et environnement
16	André Pouilles-Duplaix	France-MoFA	Directeur adjoint
17	Jean Paul Libebele	Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEAC))	Expert en transports
18	Bruno Wenn	KfW Development Bank	Vice-président, Afrique subsaharienne
19	John Burton	Royaume-Uni - DFID	Chef, Direction stratégie panafricaine
20	Alistair Wray	Royaume-Uni - DFID	Conseiller principal sur la croissance
21	Saud A. Al-Fantoukh	Fonds saoudien	Directeur gl, Direction Audit & Contrôle
22	Alsubiai Abdullah	Fonds saoudien	Ingénieur supérieur

23	Saud A. Al-Abdulhadi	Fonds saoudien	Ingénieur supérieur
24	Denis Potvin	Canada	Chef, Programme panafricain
25	Jack Stein	Banque mondiale	Directeur p.i., Département développement durable, Région Afrique
26	Mark Tomlinson	Banque mondiale	Directeur, Département intégration régionale, Région Afrique
27	Ashok Subramanian	Banque mondiale	Chef sectoriel, Gestion des ressources en eau
28	Vivien Foster	Banque mondiale	Economiste spécialiste en chef, Département développement durable, Région Afrique
29	Richard Morford	USA – MCC	Directeur général, Relations donateurs et institutions multilatérales
30	Chuck Aanenson	USA – USAID	Représentant au Japon
31	Jeff Humber	USA – USAID	Conseiller en énergie, Bureau pour l'Afrique
32	Richard Hall	USA – Trésor	Economiste international
33	Dr. Comla Kadjé	CEDEAO	Commissaire à l'infrastructure
34	David Kamara	CEDEAO	Directeur, Infrastructure
35	Hon. Yasuhide Nakayama	Japon – Ministère des Affaires étrangères	Vice-ministre des Affaires étrangères
36	H.E. Mr. Nobutake Odano	Japon - Ministère des Affaires étrangères	Ambassadeur chargé de TICAD IV
37	Koro Bessho	Japon - Ministère des Affaires étrangères	Directeur général, Bureau de la coopération internationale
38	Shigeyuki Hiroki	Japon - Ministère des Affaires étrangères	Directeur général adjoint, Bureau de la coopération internationale
39	Koji Abe	Japon - Ministère des Affaires étrangères	Directeur, 2e Division planification aide pays, Bureau de la coopération internationale
40	Takayoshi Kuromiya	Japon - Ministère des Affaires étrangères	Directeur adjoint, 2e Division planification aide pays, Bureau de la coopération internationale
41	Eisuke Tachibana	Japon - Ministère des Affaires étrangères	2e Division planification aide pays, Bureau de la coopération internationale
42	Kensaku Zaitu	Japon – Ministère des Finances	Directeur adjoint, Bureau financement du développement
43	Keiichi Matsumoto	Japon - Ministère de l'Économie, du Commerce et de l'industrie	Directeur adjoint, Bureau Moyen-Orient et Afrique
44	Yanada Mayumi	Japon - Ministère des Terres, Infrastructure, Transports et Tourisme	Haut fonctionnaire
45	Shinya Ejima	Japan Bank for Int'l Cooperation (JBIC)	Directeur général, Département aide au développement IV
46	Tsutomu Kudo	Japan Bank for Int'l Cooperation (JBIC)	Directeur, Division 3, Département aide au développement IV

47	Tatasunori Higuchi	Japan Bank for Int'l Cooperation (JBIC)	Chargé pays, Division 3, Département aide au développement IV
48	Yuichiro Sano	Japan Bank for Int'l Cooperation (JBIC)	Chargé pays, Division 3, Département aide au développement IV
49	Ai Miyahara	Japan Bank for Int'l Cooperation (JBIC)	Chargé pays, Division 3, Département aide au développement IV
50	Tsuneo Kurokawa	Agence japonaise de coopération internationale (JICA)	Directeur général, Département Afrique
51	Takemichi Kobayashi	Agence japonaise de coopération internationale (JICA)	Chef, département Afrique
52	Yuko Sakashita	Agence japonaise de coopération internationale (JICA)	Conseiller spécial, département Afrique
53	Komi Uchino	Agence japonaise de coopération internationale (JICA)	Conseiller spécial, département Afrique
54	Tomoyoshi Suzuki	Agence japonaise de coopération internationale (JICA)	Equipe I, Transports & TIC
55	Makoto Kanagawa	Agence japonaise de coopération internationale (JICA)	Equipe II, Transports et TIC, Département développement social
56	Wang Hongbo	Chine	Représentant adjoint, Bureau de Tokyo, République populaire de Chine
57	David Ssebabi	Gouvernement de l'Ouganda	Directeur, Unité privatisation, Ministère des Finances
58	Filippo Scammacca	Italie - Ministère des Affaires étrangères	Chef, Coopération financière
59	James Leigland	PPIAF	Chef de programme, assistance technique locale
60	Oleg Vlasov	Russie - Ministère des Affaires étrangères	Conseiller supérieur, Département Afrique
61	Prashant Pise	Inde	Conseiller, Ambassade de l'Inde au Japon
62	John H. Ruolngul	Inde	Deuxième Secrétaire, Ambassade de l'Inde au Japon
63	Remmy Makumbe	SADC	Directeur, Infrastructure et Services
64	Torbjorn Damhaug	Facilité africaine de l'eau	Spécialiste principal, gestion des ressources en eau
65	Yuka Hananogi	Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC)	Conseiller en infrastructure
66	Norimasa Yoshida	Secrétariat du NEPAD	Conseiller
67	Reatile Mochebelele	Secrétariat du NEPAD	Conseiller, eau & assainissement
68	Godwin Punungwe	Secrétariat du NEPAD	Conseiller, transports
69	Mandla Gantsho	Banque africaine de développement	VP Infrastructure, secteur privé et intégration régionale
70	Gilbert Mbeshherubusa	Banque africaine de développement	Directeur, Département infrastructure
71	Philippe Durand	Banque africaine de développement	Spécialiste en chef, PPP, Département infrastructure
72	Mike Salawou	Banque africaine de développement	Coordonnateur d'activités, NEPAD-IPPF, Département

			NEPAD, intégration régionale et commerce
73	Valentin Mbarga Ndi	Banque africaine de développement	Chef, Unité des services linguistiques
74	Nwadinafor C. De Souza	Banque africaine de développement	Interprète en chef
75	Jeannette Ndongo	Banque africaine de développement	Assistante administrative
76	Alex Rugamba	Secrétariat de l'ICA	Coordonnateur
77	Andrew Roberts	Secrétariat de l'ICA	Expert en infrastructure
78	Jitsuya Ishiguro	Secrétariat de l'ICA	Expert en infrastructure
79	Callixte Kambanda	Secrétariat de l'ICA	Expert en infrastructure
80	Renaud Paubelle	Secrétariat de l'ICA	Expert en infrastructure
81	Donia Ben Saad	Secrétariat de l'ICA	Assistante administrative